



**PROJET DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS**

(Crédit BIRD 86500 – CM / Etat du Cameroun)

**SOLlicitATION DE MANIFESTATION D'INTERET**

**05 / SMI/MINTP/DGET/CPR-FC/SPM/EE2/DBG/2021**

***Pour la sélection d'un Consultant en vue d'élaborer la stratégie nationale d'adaptation et de résilience des infrastructures de transport aux effets des changements climatiques.***

1. Le Gouvernement du Cameroun a sollicité et obtenu un financement de la Banque mondiale dans le cadre du Projet de Développement du Secteur des Transports pour soutenir ses initiatives en matière de changement climatique dans le secteur des transports. Aussi, le Ministre des Travaux Publics (MINTP) en sa qualité d'ingénieur de l'Etat et responsable de la supervision et du contrôle technique de la construction des infrastructures et de l'entretien et de la protection du patrimoine routier national, se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour élaborer la « **Stratégie nationale d'adaptation et de la résilience des infrastructures de transport aux effets des changements climatiques** ».
2. Les services de Consultant (« Services ») comprennent l'élaboration de la Stratégie nationale d'adaptation et de la résilience des infrastructures de transport aux effets des changements climatiques. Il est question pour le MINTP de disposer des orientations permettant : i) l'amélioration de la résilience des infrastructures de transport ; ii) l'adaptation des infrastructures existantes (orientations d'entretien des infrastructures existantes, incluant les opérations de gestion des services de transport qui intègrent la résilience aux impacts du changement climatique) et des nouvelles infrastructures. iii) de favoriser l'adaptation des voies navigables internes et les protections contre les inondations dans les terres et les options d'adaptation des côtes et des littoraux ; iv) la localisation, la conception, la construction et l'exploitation des infrastructures de transports qui prennent en compte le climat actuel et futur.

Il sera attendu du Consultant qu'il exécute les prestations suivantes :

- L'évaluation du changement climatique et de la vulnérabilité des infrastructures de transports aux dangers naturels ;
- L'établissement d'un état de la vulnérabilité des réseaux de transport terrestre, maritime et aéroportuaire et préparer des stratégies de réponse adaptées et progressives aux problématiques du changement climatique, globales et territoriales / Evaluer les risques et la cartographie des dangers, pour comprendre les conséquences du CC et les risques qu'elles présentent les infrastructures de transport
- Le recensement des référentiels techniques utilisés au Cameroun renvoyant à des variables climatiques affectées par les scénarii de changement de climat et identifier les besoins d'information sur les aléas climatiques ;
- La vérification si les infrastructures construites il y a des décennies pour une période longue, selon des référentiels techniques élaborés il y a plusieurs années permettent de répondre de façon satisfaisante aux évolutions possibles des différentes sollicitations – conditions moyennes et extrêmes – attendues sous l'effet du changement climatique ;
- Les propositions des modifications et de révision les textes référentiels ;
- La proposition d'une méthodologie harmonisée pour réaliser les diagnostics de vulnérabilité des infrastructures et des systèmes de transport terrestre, maritime et aéroportuaire.

La durée prévue pour les prestations est de douze (12) mois hors délai d'approbation des livrables pour un démarrage projeté au premier trimestre 2022. Le Consultant travaillera en collaboration avec la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) au MINTP

3. Le Ministre des Travaux Publics invite les firmes de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (brochures, description de missions semblables, expérience dans des conditions similaires...).

Les critères ci-après seront utilisés pour l'évaluation et l'établissement de la liste restreinte :

- Avoir une expérience générale dans le domaine des changements climatiques et de l'évaluation environnementale des infrastructures de transport (avec justificatif : copie contrat + attestions de bonne fin ou PV de validation du rapport final) ;
- Être familier aux études en lien avec l'analyse de la vulnérabilité et d'adaptation aux effets des changements climatiques et des documents de politique ou de planification stratégique (avec justificatif : copie contrat + attestions de bonne fin ou PV) ;
- Être familier avec l'environnement de travail en Afrique Subsaharienne et sous financement des Bailleurs de Fonds serait un atout.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », janvier 2011 version révisée Juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à la CPR-FC au MINTP, Tél. : 666 003 934; E-mail : csepr\_badbm@yahoo.fr, de 9 h 00 à 15h 00, heure locale.

8. Les expressions d'intérêt écrites en langue française ou anglaise doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en cinq (05) exemplaires physiques dont un (01) original et quatre (04) copies + une clé USB au plus tard le ~~10 NOV 2021~~ 15 heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

*« Manifestation d'intérêt/Services de Consultants en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale d'adaptation et de résilience des infrastructures de transport aux effets des changements climatiques »*

*À l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics  
Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint ;  
Sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, à Yaoundé.*

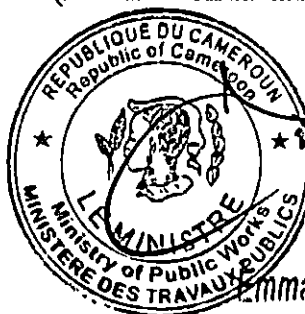
*Téléphone : 666 00 39 34*

*Fax : (237) 222-22-22-94 ;*

*E-mail : csepr\_badbm@yahoo.fr*

Yaoundé, le 23 SEPT 2021

**Le Ministre des Travaux Publics**  
(Autorité contractante/Maitre d'Ouvrage)



**Emmanuel NGANOU D.**